

A ce jour, en 2010, les menaces environnementales sont plus que réelles, nos systèmes de consommation, de production dégradent la biodiversité, accroissent les pollutions, menacent le vivant. Nous savons également que les premières conséquences du changement climatique sont supportées par les pays déjà fragilisés et les personnes les plus vulnérables. Dans le même temps, avec la crise que nous connaissons, nous devons favoriser l'activité économique, donc l'emploi comme facteur d'épanouissement.

Face à nos responsabilités, le développement durable propose, non pas "moins de développement", mais un "développement autrement" : avec plus d'éducation, plus de solidarité, plus de préservation des ressources naturelles, plus d'échanges entre les cultures du monde, plus de création d'activités responsables en termes sociaux et environnementaux...

En mêlant quatre dimensions : la cohésion sociale, l'environnement, l'économie plurielle, et la gouvernance, le développement durable nous invite tous ensemble, à penser et agir autrement, à faire reposer nos modes de production, de consommation (logement, déplacements, alimentation...) sur une nouvelle éthique.

Dans ce cadre l'Agenda 21 de Carquefou apporte une méthode, des orientations et un second plan d'action. Il nous invite à prendre le cap du développement durable intégré.

### ► Historique et contexte

Le vote de la première version de l'Agenda 21 a eu lieu le 7 mars 2007. Elle contenait alors 10 actions prioritaires par les habitants.

Depuis mars 2007, la Ville a informé ses citoyens de l'avancée de cet Agenda 21, a réalisé un diagnostic énergétique et accessibilité de ses bâtiments et a établi un bilan carbone de ses activités et de son patrimoine. En parallèle, la Ville a adhéré à l'association 4D et au Comité 21, deux instances nationales

œuvrant dans le développement durable grâce auxquelles Carquefou échange des expériences novatrices et s'informe des avancées en la matière. La participation de la Ville au réseau créé par la Région des Pays de la Loire et à celui de Nantes Métropole permet également ces échanges riches d'enseignements.

En 3 années, les consciences ont évolué, les comportements ont changé, la prise des responsabilités de chacun s'est affirmée même s'il reste encore beaucoup à faire. Le développement durable est réellement intégré à la politique de la Ville dans tous les domaines.

En 2009, il est apparu clairement aux élus la nécessité de rédiger une 2<sup>e</sup> version de l'Agenda 21, encore plus ambitieuse que le premier programme, afin de clarifier les actions menées, d'en définir des objectifs, des indicateurs de suivi et d'impliquer un nombre croissant de partenaires, tous désireux d'agir pour la Ville et

pour la planète. Il a donc été choisi de développer le nombre d'actions à 29.

### ► Partenaires

Ces nouvelles actions représentent le fruit d'une année de travail partenarial, démontrant la volonté de la municipalité d'instaurer une réelle gouvernance sur son territoire. Elles sont issues du diagnostic du territoire, des souhaits des habitants exprimés via une enquête afin de connaître leur ressenti vis-à-vis des axes de progrès et des atouts du territoire et de leur vote en 2006 portant sur 42 actions. Elles ont été étudiées et amendées par plusieurs groupes de travail et réseaux :

- Le groupe éco-citoyen, nouvelle instance de concertation créée à l'automne 2008, rassemblant 38 personnes volontaires : habitants, représentants d'associations, représentants d'entreprises.



**“ La participation de la Ville au réseau créé par la Région des Pays de la Loire et à celui de Nantes Métropole permet également ces échanges riches d'enseignements... ”**

**“ L'Agenda 21, 2<sup>e</sup> version, comment ça marche ? ”**

Afin de limiter la consommation de papier, la partie fixe de l'Agenda 21 éditée en 2007 perdue, seules les fiches ont été réimprimées. Si vous possédez déjà un Agenda 21 de la Ville il vous suffit d'y insérer les nouvelles fiches à l'intérieur.

actions pour l'ensemble du territoire

actions conduites par les réseaux

actions pour les services municipaux

- Les entreprises via le réseau Carquefou Entreprises 21.
- Les exploitants agricoles via l'association ACPA (Association Carquefolienne des Professionnels de l'Agriculture).
- Les associations via la Conférence des présidents d'association.
- Le Conseil Municipal Enfants.
- Et les écoles dont notamment les étudiants de l'IUT, de l'ICAM, de l'IFOCA et de la Charmelière.



Mais aussi :

- Le comité de pilotage Agenda 21 composé d'élus.
- Les agents municipaux.
- Les membres du Conseil Municipal.

Les 4 axes de la première version de l'Agenda 21 perdurent :

- » Développer les solidarités et le bien-être ensemble.
- » Lutter contre l'effet de serre et agir face au changement climatique.
- » Choisir l'économie plurielle et la consom'action.
- » Préserver et promouvoir la biodiversité.

## ► Démarches

Tous les partenaires ont été mobilisés par étapes :

- 6 au 15 octobre 2008 : rencontres de l'Agenda 21 – Bilan des actions de la première version et travail en

ateliers sur les actions de la 2<sup>e</sup> version avec les habitants et les agents municipaux.

- 20 mars 2009 : première rencontre du Groupe éco-citoyen.
- Mars à décembre 2009 : travail avec les différents partenaires (élus, agents, entreprises, associations, exploitants agricoles, écoles, Conseil Municipal Enfants).
- 30 novembre 2009 : comité de pilotage Agenda 21 (composé d'élus).
- 8 décembre 2009 : comité éco-responsable (composé des référents des fiches Agenda 21 et des référents développement durable internes aux services de la Ville).
- 9 décembre 2009 : réunion publique de concertation avec les habitants.
- 14 décembre 2009 : séminaire de travail des élus du Conseil Municipal.

## ► Actions témoins

Les 29 actions de l'Agenda 21 de la Ville de Carquefou doivent permettre à chaque acteur du territoire quel qu'il soit de se sentir bien dans son quotidien, de veiller au respect de la faune, de la flore, du patrimoine local, de partager ses expériences et de participer à la vie de la cité, de vivre en accord avec la planète et ses occupants.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, un travail sur l'évaluation du plan d'actions devra être mené de manière prioritaire pour mesurer les résultats sur le territoire de la Ville.

La Ville de Carquefou souhaite avancer d'une même voix avec l'ensemble de ses acteurs pour un présent et un avenir de qualité. L'ère de l'action locale pour le devenir global de la planète a sonné. Il faut agir maintenant, chacun à son échelle pour changer les choses. Ensemble nous pouvons y arriver, alors mobilisons-nous !

**Claude Guillet**  
Maire de Carquefou